

Montigny les Metz, le 27 juillet 2016.

Objet : Lettre à Monsieur le maire de la commune de Maizières-lès-Metz
Référence(s) : Article du Républicain lorrain du samedi 16 juillet.
Communiqué de presse de l'AVTERML du 20 juillet.
Publication d'un post sur la page Facebook « Maizières Ensemble » du 23 juillet.

Monsieur le Maire,

Je crois que la situation actuelle et la polémique née de l'annonce du stationnement payant autour de la gare de votre commune, méritent quelques éclaircissements. Je profite donc de l'invitation que vous nous avez faite, d'en débattre avec vous, pour faire une petite mise au point ici même, avant de venir effectivement vous rencontrer avec le plus grand plaisir, dans un avenir proche.

Je sens beaucoup d'émotion et de passion dans les propos entendus ou lus dans la presse ou sur les réseaux sociaux, ce qui conduit à une interprétation parfois aléatoire, voire erronée de nos propos.

Concernant votre commune :

- Nous sommes tout à fait conscients des problèmes de stationnement aux abords de la gare (située en plein centre-ville), de Maizières, et nous pouvons tout à fait imaginer les nuisances occasionnées aux Maiziérois, qui ont des difficultés pour stationner près des commerces de proximité, du fait du stationnement de véhicules de personnes qui se rendent au travail au Grand-duché de Luxembourg, en empruntant le TER Lorraine.
- Nous sommes d'accord avec vous, quand vous dites que le stationnement en ville doit offrir la priorité aux habitants de la commune.
- Nous sommes conscients des efforts financiers, engagés par les communes, dont Maizières-lès-Metz, pour étoffer leur offre de stationnement, et sommes pour le plus grand nombre, prêts à participer à cet effort, par le biais du paiement d'un abonnement de parking, à la condition que ce parking offre les garanties de sécurité nécessaires et que le prix de l'abonnement soit raisonnable.
- Nous déplorons le fait que faute d'une politique d'ensemble au niveau de la région, et suite au désengagement continu de l'état dans la politique d'aménagement du territoire, les communes comme Maizières-lès-Metz soient contraintes de procéder elles-mêmes à ces aménagements à des coûts importants. L'une des missions que s'est fixée notre association, c'est justement de lutter à vos côtés, pour une meilleure prise en charge de la problématique de la mobilité des travailleurs, qu'ils soient frontaliers ou non d'ailleurs.

-
Vous pourrez constater que jusqu'ici, nous sommes d'accord !

Ce que je ne peux laisser dire sans réagir, ce sont les propos que le Républicain Lorrain prête à Monsieur Léonard, votre premier adjoint.

Comment un élu de ce rang, dans une commune majeure du sillon lorrain, peut-il affirmer, « *que les travailleurs frontaliers ne participent pas à la vie économique de la commune* » ?

Excusez-moi, mais c'est une ineptie !

Les frontaliers qui se déplacent au Luxembourg, y vont pour travailler. Hormis le repas du midi, et quelques courses d'appoint, ceux qui empruntent le TER ne dépensent RIEN au Grand-duché, pour la bonne raison que 90% du temps qu'ils y passent est consacré au travail. La quasi-totalité de leurs revenus est dépensé en France, dans la Région Lorraine, dans le département de la Moselle et ses communes, dont Maizières-lès-Metz.

Monsieur Léonard s'est-il déjà posé la question de savoir combien de Maiziérois étaient travailleurs frontaliers, et paient des impôts locaux ou une taxe foncière dans la commune ?

S'est-il demandé combien de frontaliers non Maiziérois, mais habitant les commune alentours venaient faire leurs courses dans les commerces de Maizières-lès-Metz, notamment le soir, en arrivant en gare, avant de reprendre leur voiture ?

S'est-il déjà demandé combien d'entre eux avaient des enfants scolarisés dans vos 6 écoles maternelles, 4 écoles primaires et dans votre collège ?

Soyons sérieux.

Environ 80000 lorrains se rendent quotidiennement au Luxembourg pour leur travail (ce chiffre est en constante augmentation, de l'ordre de 5%/an). 19000 d'entre eux prennent le train.

Grâce à des salaires plus élevés que ceux constatés en France, ces travailleurs frontaliers ont généralement un pouvoir d'achat plus important, ce qui leur permet d'acheter des biens de consommation sur lesquels ils payent de la TVA et contribuent largement à faire vivre les commerces de la région. Ils y acquièrent des biens immobiliers, qui permettent aux communes de bénéficier de recettes fiscales stables.

Leurs enfants vont à l'école, au collège, au lycée et dans les facultés de la région, et permettent par leur nombre de maintenir des classes qui seraient fermées de longue date s'ils n'y étaient pas.

Alors non, Monsieur Léonard ne peut pas dire publiquement que les travailleurs frontaliers ne rapportent rien à la commune de Maizières-lès-Metz, ou à n'importe quelle autre commune du sillon lorrain, parce que si les 80000 travailleurs frontaliers français ne travaillaient pas au Luxembourg, ils seraient sans aucun doute pour la plupart d'entre eux chômeurs en France et ne rapporteraient rien du tout !

Nous aussi en avons assez d'être les « dindons de la farce » !

Tout le monde s'enrichit au profit des frontaliers. Impôts au Luxembourg et en France, taxes diverses, frais de transport et de parking, etc. Mais personne, depuis 30 ans ne veut investir dans l'avenir. L'autoroute A31 devient impraticable ; engorgée de poids lourds, son format est aujourd'hui totalement inadapté au flux de circulation. Le réseau ferré est vétuste, et le matériel roulant de la SNCF ainsi que son personnel ne sont pas suffisants en nombre.

C'est justement le combat que notre association veut mener, et dans ce combat, vous les élus, avez un rôle important à jouer à nos côtés: Faire prendre conscience aux décideurs politiques régionaux, Monsieur Philippe Richert en tête, qu'on ne peut assurer la survie de notre région économiquement malmenée depuis des décennies, qu'en favorisant la mobilité des travailleurs, dans un contexte général d'économie et d'éco-mobilité. Nous avons besoin de votre soutien, et pas d'être stigmatisés de manière crédible, comme l'a fait Monsieur Léonard !

Cette mise au point étant faite, je me tiens à votre disposition, et espère avoir prochainement le plaisir de vous rencontrer physiquement pour en échanger.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, en mon nom et en celui de nos adhérents, l'expression de ma meilleure considération.

Henry Delescaut
Secrétaire général de l'AVTERML